



PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'an mil neuf cent cinquante-sept le quinze du mois de mai -

Nous soussigné, LEDEGEM Michel, Géomètre Expert Immobilier, légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Bruxelles et reconnu comme tel par la Loi du 20-2-1959 -

Architecte immatriculé sous le numéro Br. 275 domicilié à Schaerbeek, rue Artan n° 19, téléphone 15.99.29 -

Déclare avoir procédé au levé et mesurage et pose de deux piquets d'un terrain à bâtir sis en la commune de Melsbroek cadastré section A numéro 209/a2 partie ayant un développement à front de la Statie-straat de huit mètres (8,00 m).

Agissant à la requête de Monsieur ?

téléphone 51.00.60 par l'intermédiaire de l'Office Moderna ayant son siège social à Bruxelles, 77, rue Ducale, téléphone 12.55.97.

Lequel terrain figuré et teinté de vert au croquis d'autre part, nous avons reconnu contenir et valoir en superficie

Quatre ares vingt-un centiares vingt dix-milliaires
(4a - 21ca-20DM)

x x x

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent Procès-Verbal en simple expédition pour servir et valoir ce que de droit.

Dressé le 16 mai 1957.

Le Géomètre-Expert,

R. S. D.

J. Ledegem

L.M.

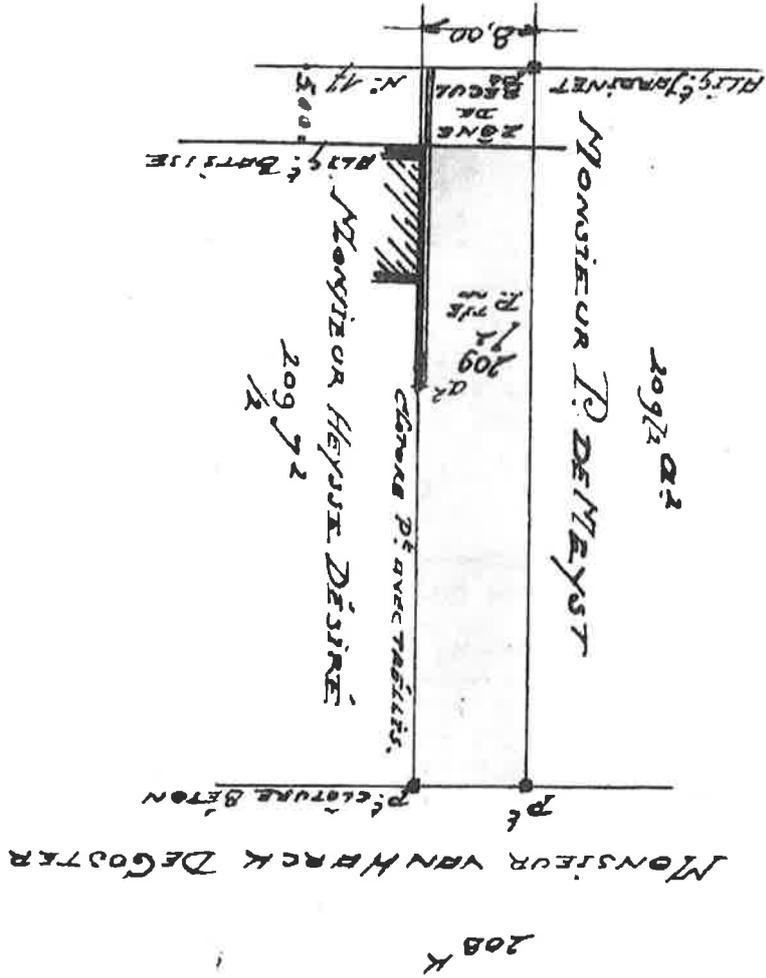
74

RECEVU
LE 14 JUNE 1957
PAR
9
DE L'AVOUCER

404
De Vanger

Ech: 1/500

STATIE STRAAT.



GOMMUNE DE NELSBOEK.
 SECTION N° 209/2